

CAHIER DES CHARGES ŒUVRES D'ART PUBLIC PERMANENTES

Célébrations 2026
50^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal 1976



PROJET ÉCOART



Table des matières

Présentation du projet	3
Contexte général	3
Objectifs du projet et Vision du parcours Écoart	4
Emplacement des œuvres	5
Inventaire des matériaux mis à disposition pour la création des œuvres d'art	6
Tableau résumé des matériaux disponibles pour 1 œuvre d'art	7
Orientations artistiques et thématiques	8
Thématiques artistiques suggérées	8
Valeurs à refléter	8
Expérience recherchée pour le public	8
Enjeux plastiques et formels à respecter	8
Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art	9
Programme des œuvres d'art	9
ENTRÉE MORGAN	10
Localisation proposée	10
Critères d'intégration	12
ENTRÉE VIAU	13
Localisation proposée	13
Critères d'intégration	14
Contraintes des œuvres	16
Exclusions	16
Matériaux & traitement	16
Normes de sécurité incendie	16
Entretien	16
Matériaux interdits	16
Normes légales à respecter	16
Contraintes écoresponsables	17
Réemploi, approvisionnement et reprise de l'existant	18
Carnet de bord de l'œuvre – suivi de l'écoresponsabilité	19
Économie sociale et solidaire (ESS)	20
Engagement de conformité écoresponsable	20
Budget et honoraires	21
Échéancier	22
ANNEXES	23
ANNEXE 1	23
Description détaillée des composants issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique, mises à disposition pour la création d'œuvres d'art	
ANNEXE 2	32
Inventaire détaillée des composants issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique, mis à disposition pour la création d'œuvres d'art	
ANNEXE 3	39
Informations techniques sur l'utilisation des câbles mis à disposition pour la réalisation d'œuvres d'art	
ANNEXE 4	45
Charte d'engagement aux pratiques écoresponsables – parties prenantes	



Contexte général

Le Parc olympique de Montréal célèbre en 2026 le 50^e anniversaire des Jeux olympiques de 1976. Dans ce contexte, il souhaite marquer ce moment unique par la commande de deux œuvres d'art permanentes (sentier Morgan et entrée Viau), réalisées dans le cadre du projet Écoart, qui explore les intersections entre art, écologie et mémoire territoriale.

Le présent concours s'inscrit dans le cadre du projet du parcours Écoart de l'Est. Cette initiative offrira à la population de l'est de Montréal un ensemble de sculptures d'art contemporain réalisées à partir du réemploi de matériaux issus du démantèlement du toit du Stade olympique. Les œuvres du Parc olympique compléteront un ensemble à plus grande échelle, déployé au sein de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Les orientations de collectionnement pour l'acquisition des œuvres d'art public par voie de concours tiennent compte de la diversité des pratiques actuelles en arts visuels.

CONTEXTE DES CÉLÉBRATIONS DU 50^e ANNIVERSAIRE DU PARC OLYMPIQUE

«En 1976, Montréal accueille les Jeux olympiques. De tous les endroits du monde, ils se tiennent ici, chez nous, à Hochelaga-Maisonneuve! On a de quoi être fiers. Pour toute une génération, c'est une puissante onde de choc. Une énergie positive et contagieuse qui se répand aux quatre coins de la province. Un impact qui se ressent encore aujourd'hui. De cette vision créatrice naîtra le Stade olympique de Montréal, œuvre magistrale de l'architecte français Roger Taillibert. Audacieux et moderne, il annonce au monde entier qui nous sommes. Parce qu'en 1976, on ne fait pas que construire un stade. On forge aussi l'identité même de notre ville. Depuis, il est devenu l'emblème ultime de Montréal, et 50 ans plus tard, il symbolise toujours cette vitalité qui nous anime, et cette force de caractère qui nous définit. En 2026, nous célébrons ce symbole, cet héritage, cette fierté. Nous célébrons 50 ans à vous faire vibrer.»



© SNAPePHOTO (Patrick Beaudry)



Objectifs du projet

Accessibilité et démocratisation de l'art

Ce projet vise à avoir un impact social significatif, renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté et stimulant l'activité économique locale.

Un parcours écoresponsable

Promouvoir la mise en valeur de l'économie circulaire en réutilisant des matériaux industriels. Ce parcours d'art public, innovant dans son approche, s'inscrit dans les orientations municipales et provinciales en matière d'économie circulaire et récrétouristique.

Le projet est aligné avec les plans de développement du Parc olympique et coïncidera avec les célébrations du 50^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal en 2026.

Rôle de l'art public

L'œuvre devra contribuer à l'animation du site, à sa requalification identitaire et à sa fréquentation, en s'intégrant à une stratégie culturelle cohérente avec les usages actuels et futurs du Parc olympique.

Cadre de la commande artistique

Bien que ce projet ne relève pas de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du gouvernement du Québec, il s'en inspire dans sa volonté de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'art public : collaboration entre artistes et milieux d'accueil, valorisation de l'art québécois dans l'espace public, intégration respectueuse au site, et pérennité des œuvres.

Vision du parcours Écoart

Le nom du parcours Écoart est une reconstruction de l'expression « parcours artistique », notamment par l'ajout du préfixe éco-. Ces références reflètent le caractère fondamentalement écoresponsable que souhaite emprunter cette démarche artistique.

Le projet dans son ensemble vise plusieurs objectifs :

- // Émouvoir et surprendre le public par la portée des gestes artistiques implantés;
- // Sensibiliser les artistes et aider au développement de pratiques de création artistiques écoresponsables;
- // Faire bénéficier et prendre en compte les populations avoisinantes en développant le sentiment d'appartenance et la fierté des résidents;
- // Sensibiliser et informer les populations aux enjeux environnementaux et au solutions existantes;
- // Améliorer le cadre urbain du territoire en mettant en valeur son patrimoine architectural à travers l'utilisation d'éléments emblématiques du Stade olympique;
- // Minimiser son impact environnemental;
- // Permettre la rétention des visiteurs du Parc olympique et dynamiser l'activité économique locale par le développement d'une activité récrétouristique;
- // Développer des solutions écoresponsables applicables et reproductibles pour la création artistique.

La mission du parcours Écoart se construira autour de l'humain, car ce projet aspire à fédérer autour de la responsabilisation environnementale en apportant des solutions concrètes. En devenant un lieu de rencontre formel et informel, des personnes moins portées à venir dans les espaces culturels y seront exposées et sensibilisées aux problématiques contemporaines.



Œuvre 1

Emplacement des œuvres

Entrée Morgan

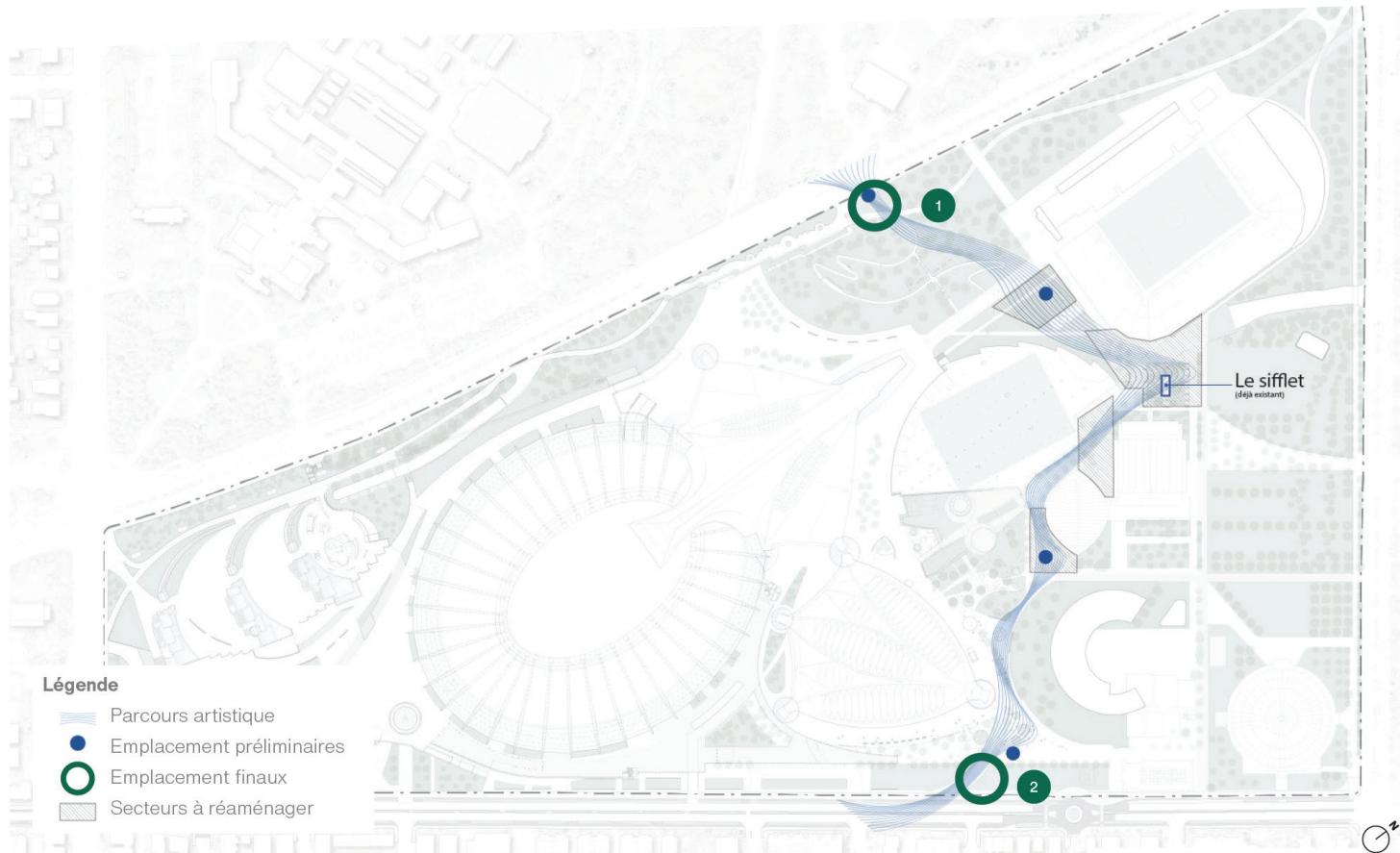
Situé à l'entrée nord du Parc olympique, le site s'ouvre directement sur le parc Maisonneuve, dans un contexte marqué par une topographie singulière et un cadre fortement paysager.

Ce sentier déambulatoire, qui a été aménagé durant la pandémie, offre des vues magnifiques sur la Tour et les collines montéréggiennes, ainsi qu'un circuit libre de structures pour l'activité physique. Ce seuil d'entrée invite à une intervention plus immersive et intégrée au paysage, pouvant renforcer l'expérience du site, tout en respectant son caractère végétal et fluide.

Œuvre 2

Entrée Viau

Situé à l'entrée sud du Parc olympique, ce site constitue un point d'accueil stratégique et hautement visible. Il offre l'opportunité de créer une entrée plus majestueuse et urbaine, à la hauteur du caractère emblématique du lieu. Dégagé et bien ouvert, ce secteur se prête à une intervention plus horizontale, permettant de structurer l'espace sans nuire aux perspectives ni surcharger un paysage déjà fortement marqué.



Parcours artistique emplacements préliminaires et finaux proposées, Lemay 2025



Inventaire des matériaux mis à disposition pour la création des œuvres d'art PROJET ÉCOART



Les composants issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique, mis à disposition pour la réalisation des œuvres d'art, sont les suivants : câbles de maintien, câbles en réseau, câbles du panneau inférieur, câbles du panneau supérieur et de revêtement, mâts volants et fourches volantes.

Un tableau présenté à la page suivante fournit les quantités estimées nécessaires à la réalisation d'une œuvre d'art, ainsi que les longueurs et diamètres des différentes composantes. Ces données sont fournies à titre indicatif. L'objectif est de maximiser l'utilisation de ces matériaux, tout en demeurant flexible selon les préférences ou les besoins spécifiques des projets proposés. À titre indicatif, l'artiste peut choisir de ne pas recourir à l'ensemble des matériaux énumérés dans la liste ci-dessous. Il lui est également possible de soumettre une demande officielle auprès du Parc olympique afin d'obtenir une quantité supplémentaire de certains matériaux spécifiques.

Enfin, vous trouverez ci-dessous la liste des documents annexés, lesquels contiennent des informations techniques détaillées sur les matériaux disponibles :

- // **Annexe 1:** Description détaillée des composants issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique, mis à disposition pour la création d'œuvres d'art
Note : [Ce document est disponible en français et en anglais](#)
- // **Annexe 2 :** Inventaire détaillé des composants issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique, mis à disposition pour la création d'œuvres d'art
Note : [Ce document est disponible en français et en anglais](#)
- // **Annexe 3 :** Informations techniques sur l'utilisation des câbles mis à disposition pour la réalisation des œuvres d'art
Note : [Ce document est disponible en français et en anglais](#)





**Inventaire des matériaux
mis à disposition pour la création
des œuvres d'art | suite
PROJET ÉCOART**



Tableau résumé des matériaux disponibles pour 1 œuvre d'art

COMPOSANT	IMAGE	QTÉ	LONGUEUR (m) +- 15 mm	DIAMÈTRE (mm)
Câbles de maintien		4	15	123,8
Câbles en réseau		6	7,3 - 16,1	35 - 112
Câbles du panneau inférieur		1	9 - 14,8	32,3 - 35,6
Câbles du panneau supérieur et de revêtement		12	2,9 - 15,5	28,6 - 36,4
Mâts volants		4	7,2 - 7,8	220
Fourches volantes		4	9 - 14,8	1 820 - 1 915



Chaque œuvre soumise devra intégrer un minimum de deux des thématiques listées ci-dessous et refléter les valeurs suivantes :

Thématiques artistiques suggérées

- // Écologie et mise en valeur du paysage;
- // Mémoire des lieux (Souvenirs porteurs d'émotions positives, par exemple ceux associés aux Jeux olympiques de 1976);
- // Sport et résilience;
- // Inclusion, lien social, innovation;
- // Cultiver la fierté collective et agir avec intégrité;
- // Futur prometteur, oser innover et se réinventer.

Valeurs à refléter

- // Participe au message de renouveau du Parc olympique (Collaborer pour grandir ensemble; cultiver la fierté collective; faire la différence chaque jour; oser innover et se réinventer);
- // Développement durable;
- // Valeur d'inclusion par la démocratisation de l'art en valorisant les matériaux dans un projet d'art et culture destiné à la communauté locale.

Expérience recherchée pour le public

L'œuvre devra être accessible, immersive et, idéalement, interactive ou participative mais sans pièces mobiles, en offrant une expérience à l'usager. Elle peut susciter la contemplation, le jeu, la rencontre, ou la mémoire.

Enjeux plastiques et formels à respecter

- // Œuvre monumentale ou composée de plusieurs éléments;
- // Intégration harmonieuse dans le paysage bâti et végétal;
- // Matériaux durables et à l'épreuve des graffitis, couleurs intégrées à l'environnement;
- // Possibilité d'utilisations multiples (passage, appropriation, assise, etc.);
- // Œuvre qui se distingue par son élégance, la qualité et la finesse de sa composition;
- // Œuvre qui répond à la monumentalité ainsi qu'à la nature hautement symbolique et patrimoniale d'un lieu de portée internationale;
- // Œuvre qui peut être saisie par un public diversifié, sans distinction d'âge ni d'origine.



Programme des œuvres d'art

Ce concours d'art public vise la création d'œuvres sculpturales extérieures qui tiendront compte de leur contexte d'implantation, de la valorisation des matériaux de réemploi, ainsi que de la nécessaire frugalité environnementale.

Les œuvres pourront être fragmentées en plusieurs interventions réparties dans les différentes zones identifiées. Elles pourront intégrer plusieurs matérialités distinctes, incluant des interventions à la fois picturales et sculpturales.

L'utilisation de la lumière comme matériau est permise, sans toutefois être exclusive ni essentielle au déploiement de l'œuvre dans son environnement.

Il est à noter que les œuvres d'art devront s'inscrire dans les principes d'aménagement issus du document, intitulé *RECOMMANDATIONS INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART sur la base du Plan directeur des aménagements extérieurs du Parc olympique*.

Note : Ce document est disponible sur le site web de cet appel. Il est disponible uniquement en français.

L'approche de conception que vous trouverez dans ce document est la suivante :

- // **Intentions urbaines :** Elles permettent d'énoncer les liens à créer avec le quartier et la ville compte tenu de la volonté d'ancrer le Parc olympique au quartier. Elles s'inscrivent dans les planifications municipales et publiques (p.16 et 17);
- // **Parcours :** L'approche propose une série de parcours clairs et unificateurs supportant l'idée d'un grand parc urbain. Ils convergent et relient les destinations et lieux d'animation, offrent une diversité d'expériences soucieuses du confort et de la convivialité des usagers et organisent le repérage grâce à la création de points de repères et d'une déambulation intuitive (p.16 et p.18-19);
- // **Plan d'ensemble et principes directeurs :** Le plan d'ensemble révèle les grands gestes d'aménagement à créer afin d'améliorer la convivialité et le confort du Parc olympique en plus d'augmenter son potentiel attractif. Ces grands gestes visent à restructurer les espaces extérieurs afin de créer un ensemble cohérent (p.16 et p.20-21);
- // **Thématiques et composantes :** De sorte à mieux orienter les projets à venir au Parc olympique et afin d'établir une cohérence sur l'ensemble du site, l'organisation d'intentions et de stratégies d'aménagement en fonction de thématiques particulières apparaît incontournable (eau, neige et confort climatique; verdissement; mobilier; matérialité; mise en lumière et signalétique) (p.16 et p. 22-23);
- // **Secteurs d'aménagement (Entrée Morgan et Entrée Viau) :** Le plan directeur se décline en secteurs programmatiques qui proposent des usages, des activités et des aménagements permettant d'animer le lieu de manière cohérente avec les parcours et le plan d'ensemble. Les secteurs sont complexes, stratégiques, détiennent un grand potentiel et sont susceptibles d'avoir un fort impact sur la morphologie du site et l'expérience en découlant (p.16 et p.24-33);



Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art | suite PROJET ÉCOART



ENTRÉE MORGAN

Localisation proposée

L'œuvre est située à l'entrée du sentier Morgan – un site stratégique à haute fréquentation.

Situé à l'entrée nord du Parc olympique, il s'ouvre directement sur le parc Maisonneuve, dans un contexte marqué par une topographie singulière et un cadre fortement paysagé. Ce seuil d'entrée invite à une intervention plus immersive et intégrée au paysage, pouvant renforcer l'expérience du site tout en respectant son caractère végétal et fluide.

Contexte : En lien direct avec le parc Maisonneuve, le site présente une forte présence végétale et une topographie marquée. L'intervention se déploie en pleine terre, dans un environnement naturel, mais doit composer avec la présence d'arbres matures et de zones végétalisées à préserver.

Caractère : Immersif, paysager, fluide.



Extraits: RECOMMANDATIONS -
INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART
sur la base du Plan directeur des aménagements
extérieurs du Parc olympique (p.26-27)



Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art | suite PROJET ÉCOART



ENTRÉE MORGAN | suite

Localisation proposée

L'œuvre est située à l'entrée du sentier Morgan



Extraits: RECOMMANDATIONS -
INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART
sur la base du Plan directeur des aménagements
extérieurs du Parc olympique (p.30-31)



Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art | suite PROJET ÉCOART



Critères d'intégration

- // **Respect du couvert végétal:** L'œuvre doit s'implanter de manière à préserver les arbres existants et à minimiser l'impact sur le sol et la végétation.
- // **Dialogue avec la topographie:** L'intervention peut épouser les pentes naturelles ou jouer avec les variations de niveau pour s'intégrer au relief.
- // **Approche sensorielle et discrète:** Une œuvre à découvrir au fil du parcours, qui s'harmonise avec l'environnement naturel plutôt qu'un point focal imposant.
- // **Ancrage léger:** Préférer des systèmes d'implantation peu invasifs, compatibles avec les contraintes du sol en pleine terre et la protection des racines.
- // **Matérialité organique ou transformée avec subtilité:** Mise en valeur poétique des matériaux récupérés, en harmonie avec les textures du lieu.



Vue aérienne et en perspective sur l'entrée du sentier Morgan situé au Parc olympique



Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art | suite PROJET ÉCOART



ENTRÉE VIAU

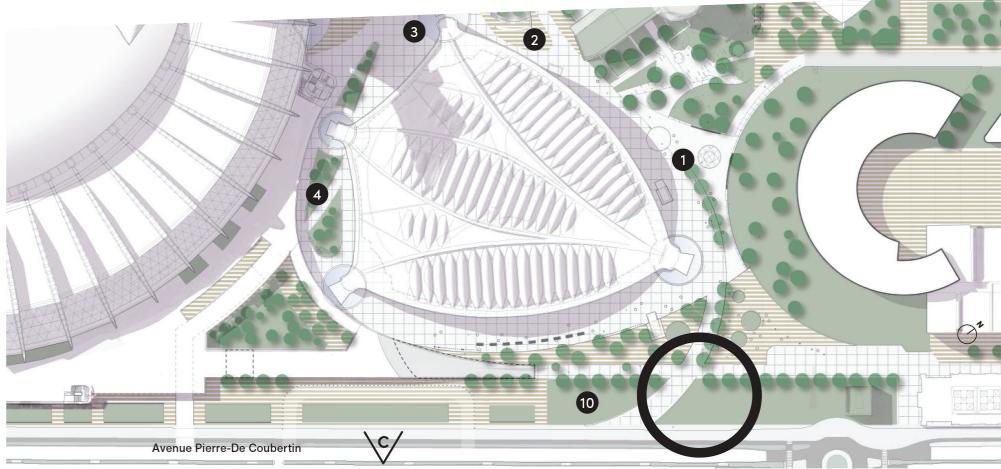
Localisation proposée

L'œuvre est située à la sortie du métro Vau – sur le parterre gazonné – un site stratégique à haute fréquentation.

Situé à l'entrée sud du Parc olympique, ce site constitue un point d'accueil stratégique et hautement visible. Cet espace citoyen, l'espace Vert Vau, se veut une oasis urbaine au pied de la Tour du Parc olympique, avec l'aménagement d'espaces verts, de fontaines et de zones d'ombres, dans un quadrilatère exclusivement piétonnier. Il offre l'opportunité de créer une entrée plus majestueuse et urbaine, à la hauteur du caractère emblématique du lieu. Dégagé et bien ouvert, ce secteur se prête à une intervention plus horizontale, permettant de structurer l'espace sans nuire aux perspectives ni surcharger un paysage déjà fortement marqué. .

Contexte : Point d'accès urbain et très visible, ce secteur en surface du tunnel de la Société de transport de Montréal (STM) présente une aire restreinte d'intervention, où l'ancrage au sol est limité pour des raisons de maintien de l'étanchéité de l'ouvrage. Toutefois, l'espace offre un grand parterre dégagé favorable à un déploiement horizontal.

Caractère : Monumental, structurant, urbain.



Extraits: RECOMMANDATIONS -
INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART
sur la base du Plan directeur des aménagements
extérieurs du Parc olympique (p.28-29)



Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art | suite PROJET ÉCOART



Critères d'intégration

- // **Déploiement horizontal:** Favoriser des œuvres qui s'étendent à l'échelle du sol ou en surface, sans nécessiter de fondation profonde.
- // **Respect des contraintes techniques:** Concevoir une installation autoportante, mobile ou ancrée de manière non invasive, en préservant la membrane d'étanchéité du tunnel.
- // **Lisibilité urbaine et force symbolique:** L'œuvre peut affirmer le caractère d'entrée du site, en écho à l'architecture magistrale du Stade.
- // **Matérialité expressive:** Mettre en valeur les matériaux récupérés à travers une composition contemporaine et robuste, adaptée à un contexte exposé.
- // **Accessibilité et visibilité:** L'œuvre doit être pleinement visible depuis les parcours piétons et les axes visuels principaux, tout en s'intégrant harmonieusement à l'espace ouvert.
- // Respecter la capacité portante générale de 250 lb/pi² pour l'espace Vert Viau.



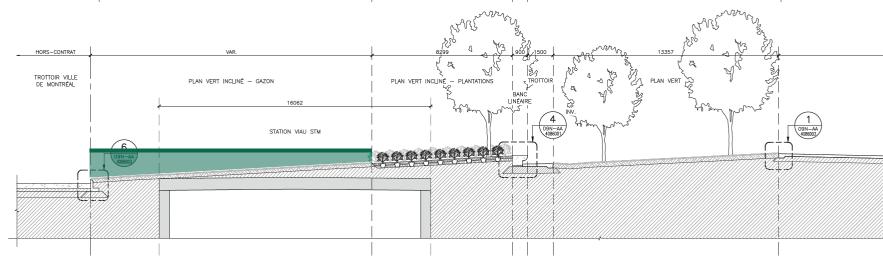
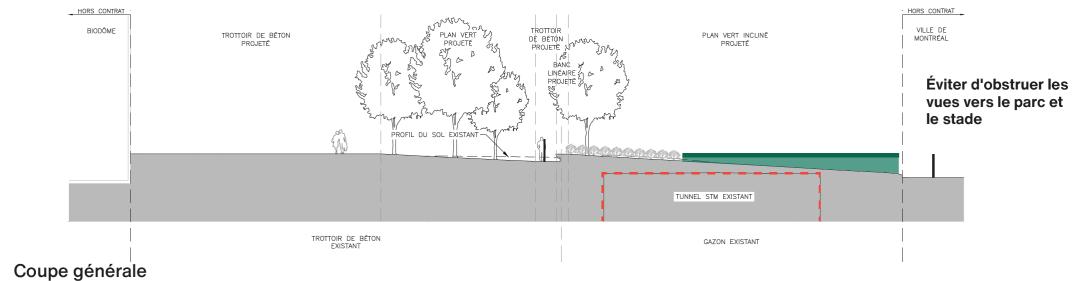
Vue aérienne de l'Entrée Viau

Extraits : RECOMMANDATIONS -
INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART
sur la base du Plan directeur des aménagements
extérieurs du Parc olympique (p.33)

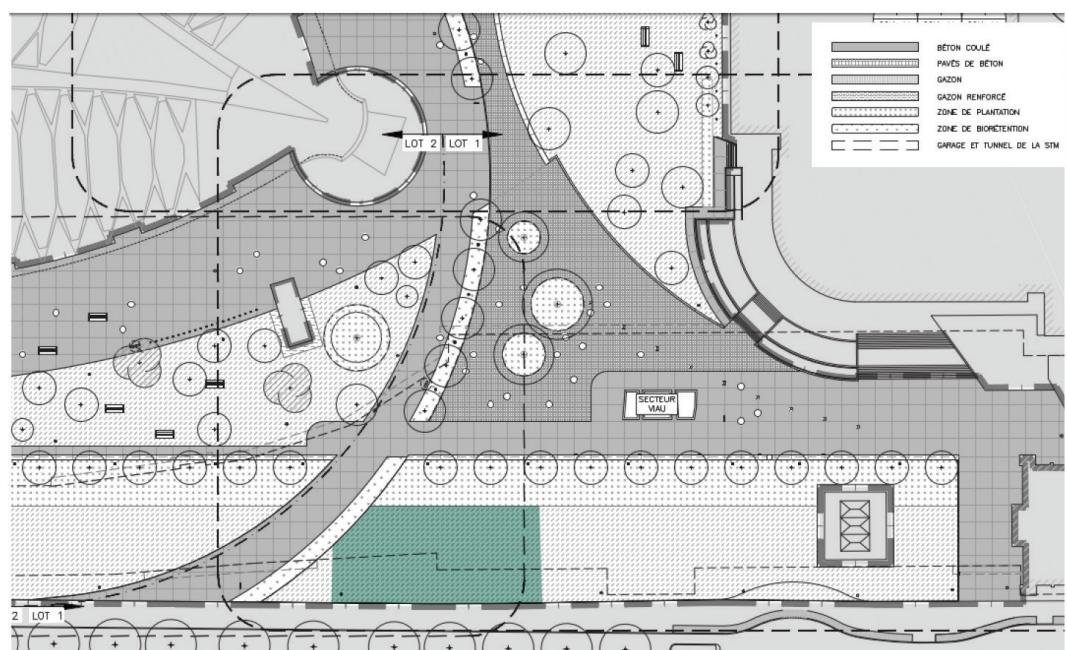


PARC
OLYMPIQUE

Description des lieux d'implantation de deux œuvres d'art | suite PROJET ÉCOART



Coupe détaillée



Localisation de l'œuvre d'art à l'Entrée Viau

Extraits: RECOMMANDATIONS -
INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART
sur la base du Plan directeur des aménagements
extérieurs du Parc olympique (p.32-33)

Plans tels que construits



Exclusions

- // Œuvres sonores et électroniques non admissibles;
- // Utilisation d'eau interdite dans l'œuvre;
- // Mécanismes intégrés et pièces cinétiques exclus;
- // Pièces mobiles, même non accessibles, proscrites;
- // L'œuvre ne devra pas comporter de prise de position partisane, un caractère haineux, violent ou discriminatoire, de la sexualité explicite ou une visée commerciale ou lucrative. Elle devra éviter tout référent à caractère religieux;
- // L'œuvre devra respecter la neutralité politique du gouvernement du Québec et ne devra pas porter préjudice ou atteinte à l'honneur ou à la réputation du gouvernement du Québec ou du Parc olympique.

Matériaux & traitement

- // Les matériaux choisis doivent assurer la pérennité de l'œuvre.
- // Traitement, finition et assemblage :
 - Résistants au vandalisme;
 - Résistants aux graffitis;
 - Adaptés à une exposition extérieure et publique.

Normes de sécurité incendie

- // Indice de propagation de la flamme : max. 150
- // Épaisseur des matériaux combustibles : max. 25 mm
- // Sinon, les matériaux doivent être incombustibles

Entretien

- // Les matériaux privilégiés doivent être solides et nécessiter peu d'entretien
- // Tenir compte des conditions réelles d'exposition publique (conditions météo, écarts de température saisonniers, bourrasques, etc.)

Matériaux interdits

- // Bois et plastiques
 - Si utilisés : démonstration exigée de leur durabilité
- // Matière putrescible
- // Cuivre autorisé sans vernis de stabilisation de couleur

Normes légales à respecter

- // *Loi sur la sécurité dans les édifices publics* (L.R.Q. c. S-3)
- // *Loi sur la sécurité dans les édifices publics* (L.R.Q. c. S-3)
- // *Code du bâtiment et ses amendements* (Décret 912-84)

Note : Cette liste est non exhaustive. Toute loi ou norme applicable à ce type de projet doit être strictement respectée.



Contraintes écoresponsables

L'œuvre d'art devra démontrer une conception écoresponsable et répondre aux exigences en matière de **réemploi, d'approvisionnement et de valorisation de l'existant**. L'artiste ou l'équipe retenue devra également s'engager à assurer la **traçabilité des matériaux et/ou produits utilisés pour la réalisation de l'œuvre, au moyen d'un carnet de bord**. Enfin, l'intégration d'un volet **d'économie sociale et solidaire** dans le projet est également souhaitée.

L'approche écoresponsable est au cœur de ce projet et de la démarche qui l'accompagne. Dans le but d'honorer cet engagement fondamental, cet appel aux artistes définit les principes environnementaux à suivre. Il s'agit de concevoir l'œuvre de la manière la plus écologique possible en utilisant, notamment, les matériaux provenant de la déconstruction de la toiture du Stade olympique mis à disposition par la Société du Parc olympique.

Pour faciliter ce processus d'écoconception et d'écoconscience dans la création, une série de ressources est mise à la disposition des candidat(e)s, à titre informatif, afin de leur servir de référence :

// **Guide écoresponsabilité**

Note : Ce document est disponible sur le site web de cet appel. Il est disponible uniquement en français.

Il propose des conseils sur les bonnes habitudes à adopter pour réduire l'empreinte écologique des œuvres, depuis la sélection des matières premières jusqu'à l'installation finale :

1. Les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le processus de création;
2. Des conseils sur les fournisseurs à favoriser pour l'approvisionnement et la production des matériaux;
3. Des ressources et définitions utiles pour mieux comprendre les enjeux écologiques et choisir des solutions adaptées.

// **Etat des lieux des procédés de transformation et de traitements potentiels**

Note : Ce document est annexé au Guide écoresponsabilité, disponible sur le site web de cet appel. Il est disponible uniquement en français.

Cette analyse présente un panel de procédés de transformation et de traitement de métaux en y associant le niveau d'impact environnemental prédéfini. Avec d'autres commentaires et descriptions, il permet de pré- identifier les procédés les plus vertueux pour la création.

// **Exemples d'organisations en économie circulaire**

Note : Ce document est annexé au Guide écoresponsabilité, disponible sur le site web de cet appel. Il est disponible uniquement en français.



Réemploi, approvisionnement et reprise de l'existant

La phase d'écoconception est primordiale pour la réalisation du projet. Elle devrait respecter plusieurs objectifs, définis ci-après :

- // L'équipe sélectionnée devra mettre en place toutes les actions nécessaires pour garantir une récupération maximale du gisement initial, à savoir les matériaux issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique. La masse de ces matériaux doit représenter au moins **60 % de la masse totale de l'œuvre**.
- // Si besoin, des matériaux complémentaires au gisement initial peuvent être utilisés. Ils doivent en priorité provenir du réemploi. Il est nécessaire de se fournir via des filières de réemploi locales, situées à moins de 100 km de l'atelier. La masse de ces matériaux complémentaires ne doit pas excéder **40 % de la masse totale de l'œuvre**.
- // Si besoin également, des matériaux et/ou produits neufs ou recyclés peuvent être utilisés pour la création de l'œuvre. Ils devraient être issus de filières locales de recyclage et/ou s'agir de produits locaux certifiés par un label environnemental et traçables. La masse de ces matériaux ne doit pas excéder **20 % de la masse totale de l'œuvre**.
- // Si besoin également, l'emploi de matériaux ne répondant à aucun des critères précédents est autorisé, mais devra être justifié au cas par cas. La masse de ces matériaux ne doit pas excéder **20 % de la masse totale de l'œuvre**.

Récapitulatif des attentes :

Approvisionnement	Pourcentage de masse autorisé*
Gisement initial : Réemploi Stade olympique	Minimum 60 % de la masse totale de l'œuvre.
Réemploi source externe locale	Maximum 40 % de la masse totale de l'œuvre.
Matériaux recyclés ou neufs certifiés	Maximum 20 % de la masse totale de l'œuvre.**
Matériaux neufs non-certifiés	Maximum 20 % de la masse totale de l'œuvre.**

* Ces taux n'incluent pas la base d'installation ou l'infrastructure de fondation de l'œuvre.

** L'impact environnemental d'un matériau n'étant pas uniquement basé sur sa masse, l'équipe de projet évaluera également l'impact carbone des matériaux neufs prévus. En fonction de ces analyses complémentaires, les œuvres incluant des matériaux particulièrement polluants pourront être exclues de la sélection. Il est important de noter que les taux indiqués ne s'additionnent pas : ils représentent des plafonds individuels pour chaque critère environnemental évalué. Chaque œuvre devra donc respecter chacun de ces seuils, sans excéder les limites fixées, afin d'être considérée conforme aux objectifs de durabilité du projet.



Carnet de bord de l'œuvre – suivi de l'écoresponsabilité

Dans cette démarche, et dans un souci de transparence, l'équipe de projet souhaite réaliser une étude d'impact a posteriori. À cette fin, l'artiste ou l'équipe retenue devra s'engager à tenir un carnet de bord de l'œuvre. Le Parc olympique met à votre disposition, en annexe du Guide écoresponsabilité, un outil de traçabilité intitulé *Modèle – Carnet de bord de création*.

Note : Ce document est annexé au Guide écoresponsabilité, disponible sur le site web de cet appel. Il est disponible en français et en anglais.

En ce qui concerne l'approvisionnement et la logistique, le carnet de bord de l'œuvre devra référencer les données de traçabilité suivantes :

- // Pour les matériaux issus du gisement initial : la description des matériaux utilisés, l'ensemble des trajets et mode de transport utilisés pour les déplacer.
- // Pour les matériaux et/ou produits de plus de 5 kg issus d'une source externe de réemploi : leurs descriptions et l'ensemble des trajets et mode de transport utilisés pour les déplacer.
- // Pour les matériaux et/ou produits de plus de 5 kg recyclés, certifiés ou non : leurs descriptions et le lieu de production à minima (pays...)
- // Pour les matériaux et/ou produits de moins de 5 kg : leurs descriptions, mais les données de transport sont considérées comme négligeables et n'ont donc pas obligatoirement à être indiquées.

Récapitulatif des attentes :

Approvisionnement	Taux de traçabilité attendus (Transport)
Gisement initial : Réemploi Stade olympique	100 %
Réemploi source externe locale	100 % si plus de 5 kg
Matériaux recyclés ou neufs certifiés	Si plus de 5 kg, pays/lieu de production à minima
Matériaux neufs non-certifiés	Si plus de 5 kg, pays/lieu de production à minima



Économie sociale et solidaire (ESS)

L'intégration d'une dimension sociale dans la réalisation du projet, par le biais de l'économie sociale et solidaire (ESS), constitue une externalité positive qui vient compléter l'objectif écologique.

Dans la mesure du possible, un volet social devrait être inclus à la production de l'œuvre. Par exemple : chantier d'insertion, etc.

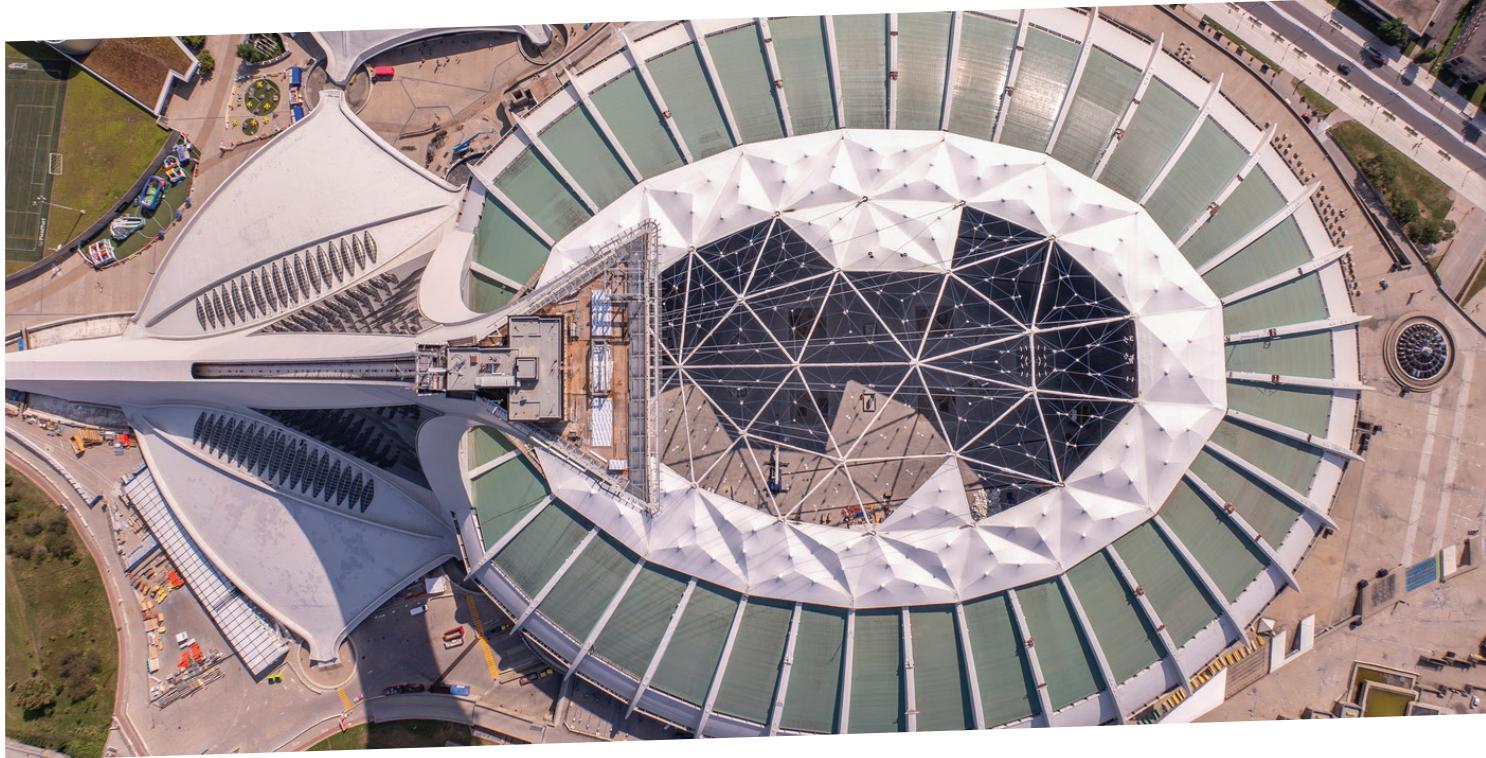
Engagement de conformité écoresponsable

Afin de s'assurer que chaque proposition respecte les exigences définies en matière d'écoconception, les artistes doivent obligatoirement remplir et signer la fiche d'engagement écoresponsable jointe en annexe 4 du présent appel. Ce document est intitulé : *Charte d'engagement aux pratiques écoresponsables – parties prenantes*.

Note : Ce document est disponible en français et en anglais

En signant cette fiche, l'artiste atteste que sa proposition respecte les contraintes environnementales spécifiées, notamment en ce qui concerne les taux minimaux et maximaux de matériaux issus du réemploi, l'utilisation prioritaire du gisement provenant de la déconstruction du Stade olympique, ainsi que les exigences de traçabilité.

La fiche d'engagement permet ainsi de valider que la démarche de l'artiste est conforme aux principes d'écoresponsabilité. Cette déclaration constitue une condition préalable à la recevabilité du dossier.





MONTANT ALLOUÉ PAR LE PARC OLYMPIQUE ET LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC : 200 000 \$ PAR ŒUVRE D'ART.

Le budget proposé concerne spécifiquement le projet retenu pour l'œuvre présentée au Parc olympique. Il comprend une ventilation détaillée des dépenses prévues, incluant les cachets artistiques, la production technique, les frais de matériaux, la coordination, ainsi que les communications et la documentation. Ce budget reflète les besoins réels liés à la réalisation de cette œuvre dans le cadre du partenariat avec le Parc.

1. Dessin de fabrication

Élaboration des plans techniques détaillés pour la production de l'œuvre, en collaboration avec les artisans ou fabricants.

2. Validation de l'ingénieur

Consultation de l'ingénieur du Parc olympique pour validation de la faisabilité du projet.
Note : Le Parc olympique assumerà les frais liés à la certification des devis techniques portant le sceau et la signature d'un ingénieur, incluant l'analyse de la faisabilité technique et structurelle de l'œuvre, la validation des matériaux, les calculs de charges ainsi que les aspects liés à la sécurité publique.

3. Plan d'implantation

Conception du plan d'implantation précis sur le site du Parc olympique, incluant les exigences du terrain, les accès et la logistique d'installation.

4. Achat des matériaux

Acquisition des matériaux nécessaires à la réalisation de l'œuvre et de son support d'accueil, selon le design retenu.

Les dépenses proposées concernent uniquement la réalisation de l'œuvre retenue, incluant les matériaux nécessaires à sa production et à son support. Il n'inclut pas les matériaux liés à la structure du toit du Stade, pris en charge par le Parc olympique.

5. Mise en état du site d'installation

Travaux préparatoires sur le site (nettoyage, nivellement, fondations, ancrages), en coordination avec les équipes du Parc olympique.

6. Production de l'œuvre et de son support d'accueil

Fabrication de l'œuvre en atelier, assemblage, construction du socle ou structure portante.

7. Cachet de l'artiste

Honoraires pour la conception artistique, la direction de production, les suivis avec les parties prenantes et la présence lors de l'installation.

8. Droits

Cession des droits d'auteur pour la diffusion, la reproduction à des fins promotionnelles, et l'exposition permanente de l'œuvre.



Échéancier PROJET ÉCOART



Activité	Date
Publication de l'appel aux artistes	Juillet 2025
Visites du site d'entreposage des matériaux	Août-septembre 2025
<p>Les participants pourront prendre part aux visites sur inscription préalable. L'adresse du site sera communiquée aux personnes inscrites au moment de la confirmation.</p>	<p>Dates des visites: Mercredi 6 août 2025 9 h-12 h Mercredi 20 août 2025 13 h-16 h Mercredi 3 septembre 2025 9 h-12 h Mercredi 17 septembre 2025 9 h-12 h</p>
Date limite pour le dépôt des projets préliminaires	30 septembre 2025
Évaluation des candidatures et sélection des finalistes	31 octobre 2025
Invitation des artistes sélectionné(e)s et signature des contrats pour l'étape de la maquette	Début novembre 2025
Rencontre d'information sur le site avec les représentants du Parc olympique	Semaine du 10 novembre 2025
Dépôt des projets finaux	22-23 janvier 2026
Présentation des maquettes et sélection finale	29 janvier 2026
Annonce des 2 projets retenus	Semaine du 26 janvier 2026
Réalisation de l'œuvre (rapports d'étapes)	Février à août 2026
Travaux d'installation de l'œuvre sur le site	Août 2026
Dévoilement de l'œuvre	1 ^{ère} semaine de septembre 2026



PARC
OLYMPIQUE

ANNEXE 1

Description détaillée des composants issus
de la déconstruction de la toiture du
Stade olympique, mises à disposition pour
la création d'œuvres d'art



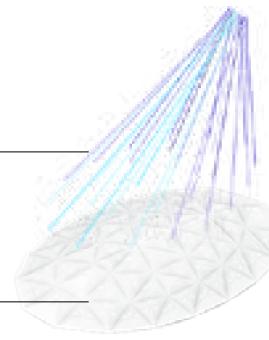
Ce document est disponible en français et en anglais



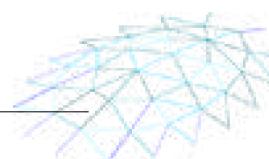
Composantes de la toiture Vue explosée

LES DÉTAILS DE DÉMONTAGE QUE NOUS AVONS FOURNIS NE SONT PAS DÉFINITIFS ET PEUVENT NÉCESSITER DES MISES À JOUR SUPPLÉMENTAIRES.

1. CÂBLES DE MAINTIEN



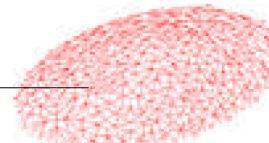
2. MEMBRANE EXTÉRIEURE



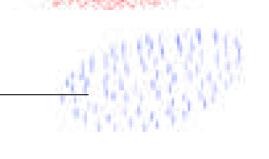
3. CÂBLES EN RÉSEAU



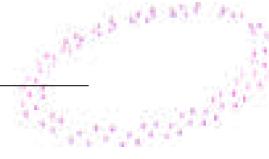
4. CÂBLES DU PANNEAU SUPÉRIEUR



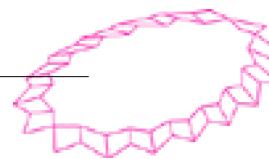
5. MÂTS VOLANTS



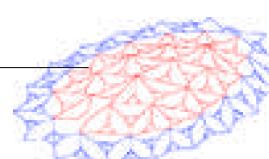
6. FOURCHES VOLANTES



7. JAMBES DE FORCE/ENTRETOISES



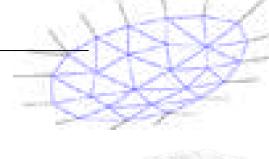
8. CÂBLES DU PANNEAU INFÉRIEUR



9. SUPPORTS DE REVÊTEMENT



10. CÂBLES DE REVÊTEMENT



11. MEMBRANE INTÉRIEURE



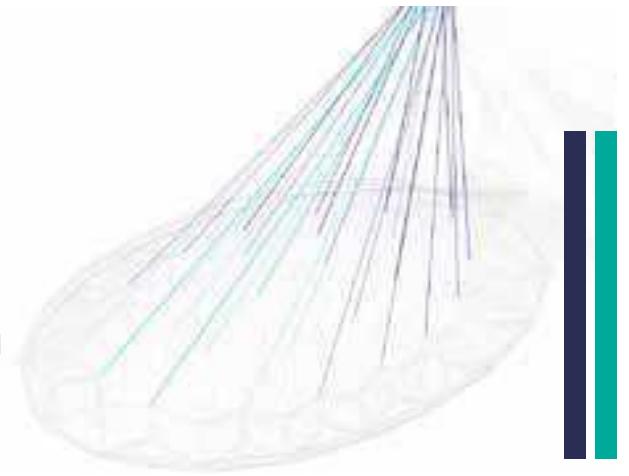
12. POUTRELLE PÉRIPHÉRIQUE



Note: Il est à noter qu'aucun échantillon n'est disponible dans le cadre du concours et que toutes les propositions doivent être élaborées sur la base de la description des matériaux présentée dans les pages qui suivent, dans l'annexe et à l'aide des dessins techniques et fichiers 3D des composantes.



1. Câbles de maintien



Nombre : 26

Tonnage : 139 t

Longueur : 3 282 m

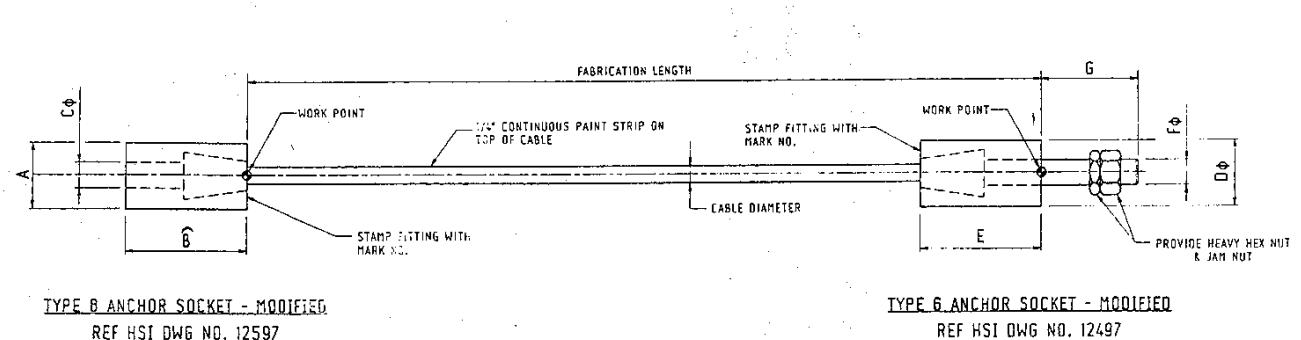
Minimum : 95,8 m

Maximum : 174,9 m

Diamètre (mm) : 61, 64, 70, 79, 86, 114 et 124

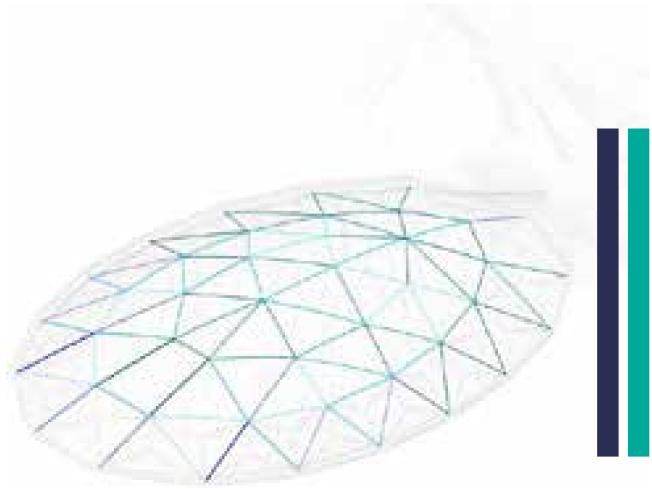
Spécification du matériau : fil d'acier structurel enrobé de zinc ASTM A586, revêtu d'un revêtement en aluminium N-6190

Détails après démontage : chaque unité mesure 6 m de longueur et pèse 310 kg, pour un total de 540 unités





3. Câbles en réseau



CÂBLES EN RÉSEAU

Nombre : 98

Tonnage : 76 t

Longueur : 2 771 m

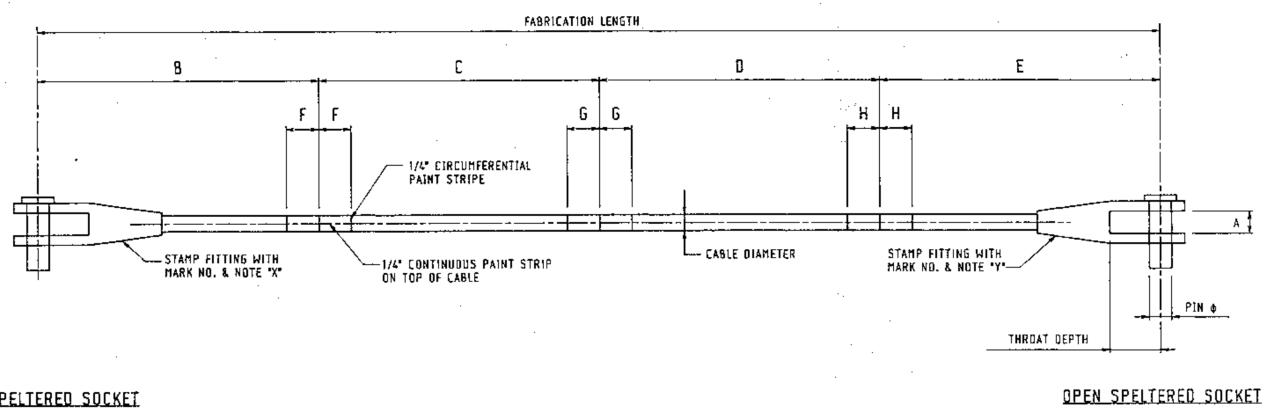
Minimum : 16 m

Maximum : 35,3 m

Diamètre (pouces) : 1,875; 2,125; 2,25; 2,5; 2,875; 3,25; 3,5; 4 et 4,5

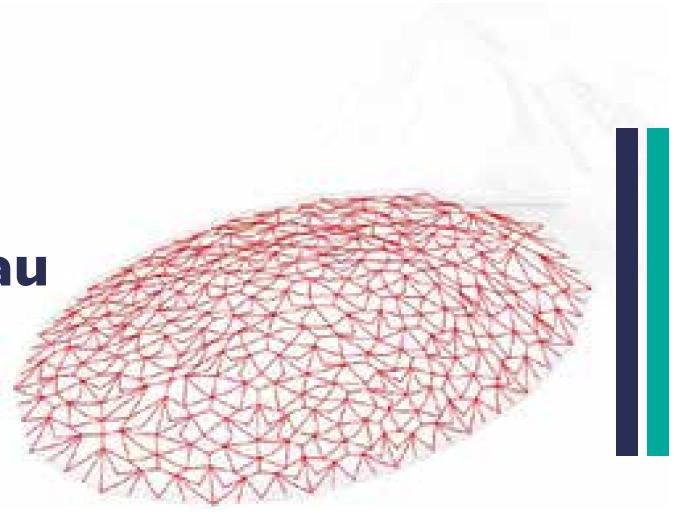
Spécification du matériau : fil d'acier structurel zingué ASTM A586, haute résistance; douilles en zinc fusionné à chaud, galvanisées selon ASTM A153.

Détails après démontage : chaque unité peut atteindre une longueur maximale de 6 m





4. Câbles du panneau supérieur



CÂBLES DU PANNEAU SUPÉRIEUR

Nombre : 1 172

Tonnage : 36 t

Longueur : 9 389 m

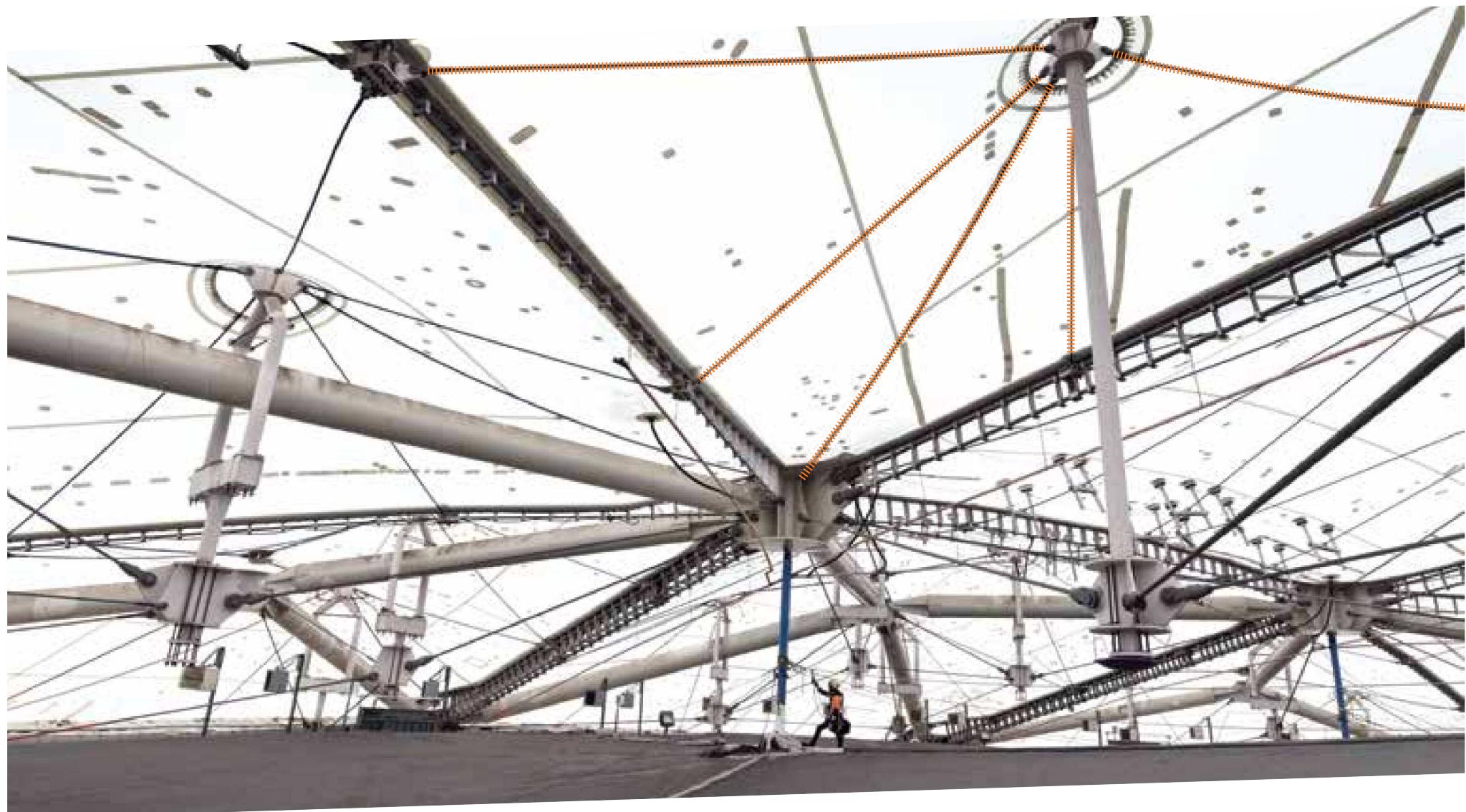
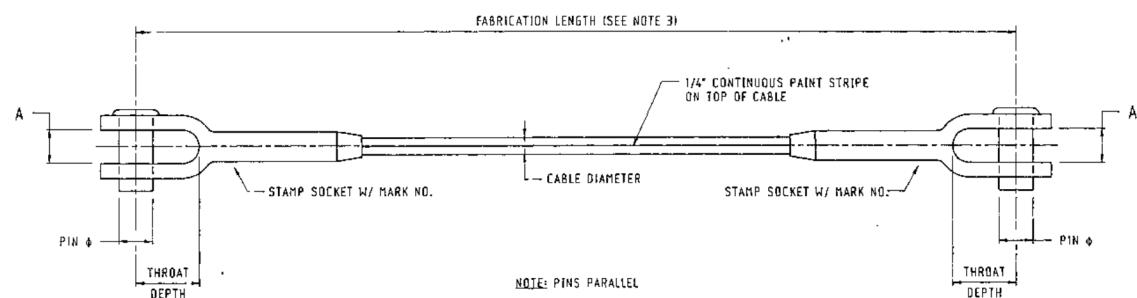
Minimum : 2,1 m

Maximum : 20,6 m

Diamètre : 28,6 mm

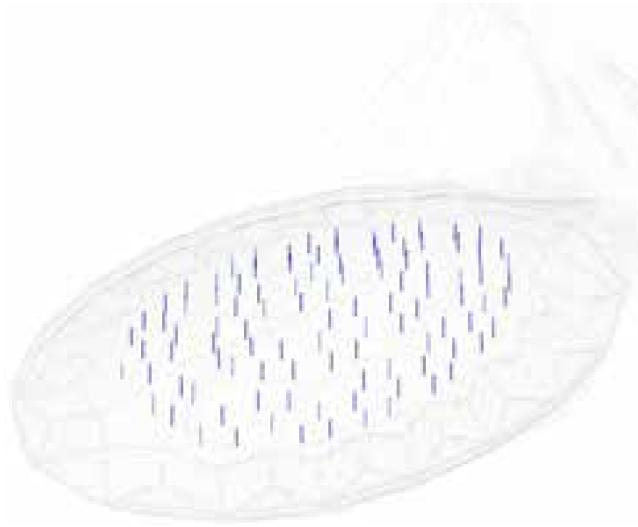
Spécification du matériau : brin d'acier structurel enrobé de zinc ASTM A586, à brins parallèles et hélicoïdaux. Raccords d'extrémité à emboutissage, goupilles, écrous et rondelles électro galvanisés.

Détails après démontage : chaque unité mesure 6m de longueur et pèse 36 kg, pour un total de 2 335 unités (incluant composante n°8)





5. Mâts volants



MÂTS VOLANTS

Nombre : 103

Tonnage : 30 t

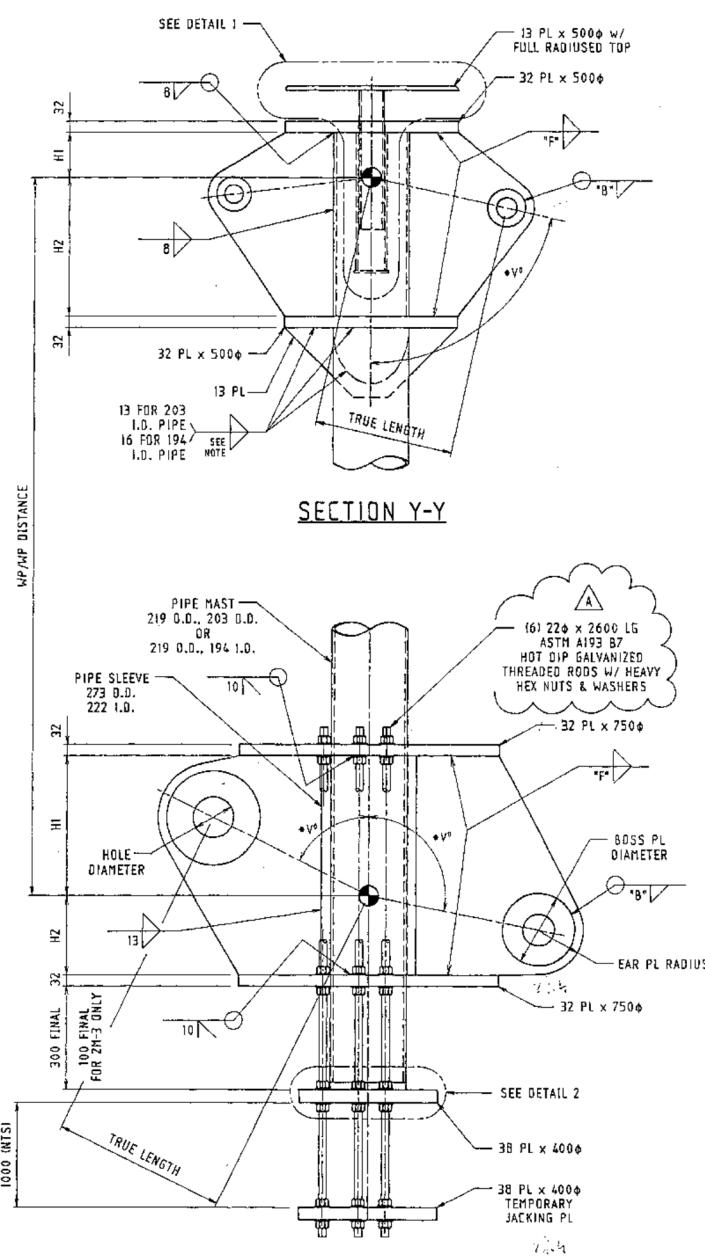
Longueur : 719 m

Minimum : 6,5 m

Maximum : 7,5 m

Spécification du matériau : tuyau : ASTM A500 Grade C/B;
plaqué : CAN/CSA G40.21 - Grade 44.

Détails après démontage : chaque pièce a une longueur de 5,8 m

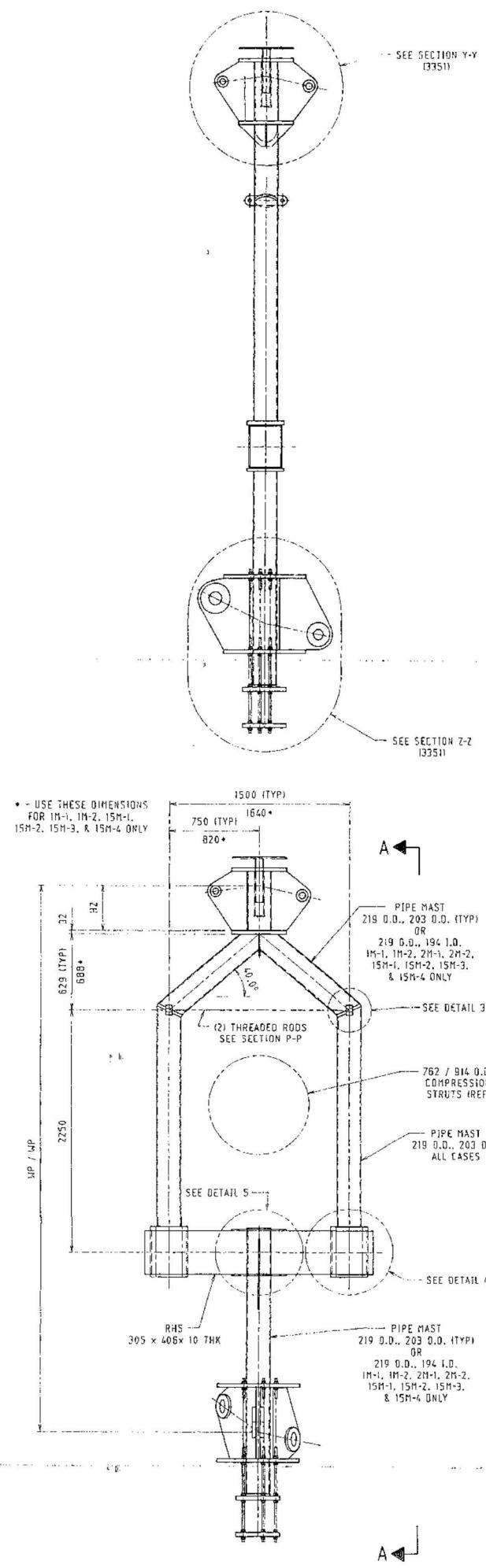




6. Fourches volantes



FOURCHES VOLANTES



Nombre : 193

Tonnage : 91,2 t

Longueur : 405 m

Minimum : 4,5 m

Maximum : 4,5 m

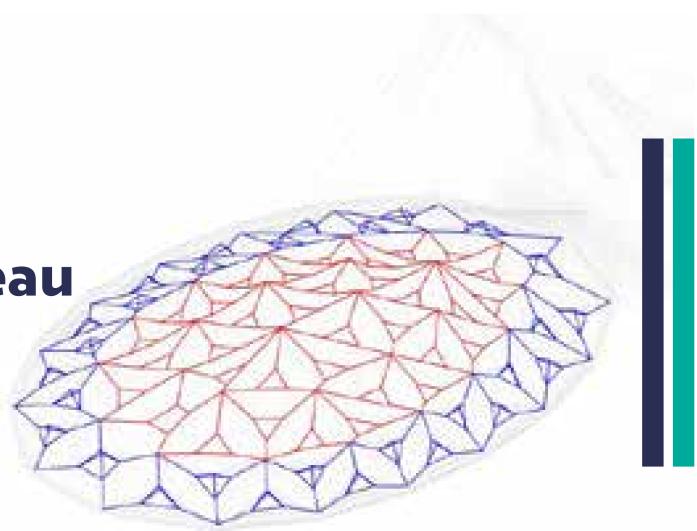
Spécification du matériau : tuyau : ASTM A500 Grade C/B; plaque : CAN/CSA G40.21 - Grade 44W; tige : ASTM A193 B7 galvanisée à chaud.

Détails après démontage : chaque pièce a une longueur de 5,8 m





8. Câbles du panneau inférieur



CÂBLES DU PANNEAU INFÉRIEUR

Nombre : 478

Tonnage : 48,1 t

Longueur : 4 686,5 m

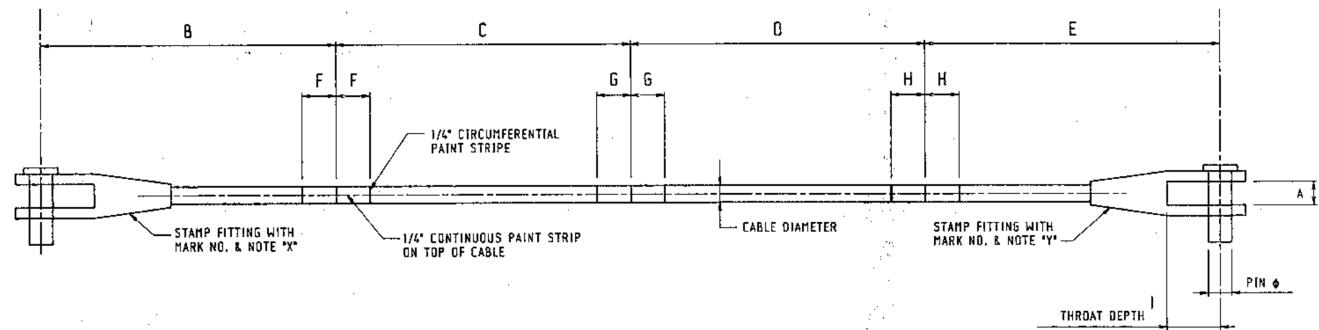
Minimum : 4 m

Maximum : 16,9 m

Diamètre : 38,1 mm et 50 mm

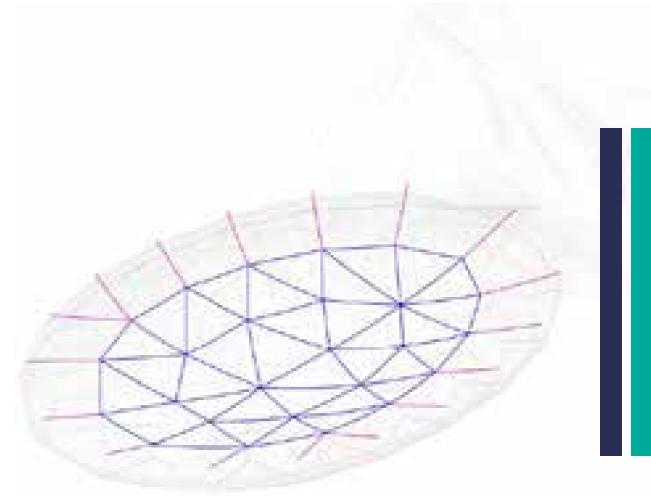
Spécification du matériau : revêtu de zinc selon ASTM A586, haute résistance. Emboutissage des douilles galvanisé à chaud conformément à ASTM A153.

Détails après démontage : chaque unité mesure 6 m de longueur et pèse 36 kg, pour un total de 2 335 unités (incluant composante n°4).





10. Câbles de revêtement



Nombre: 76

Tonnage: 9,6 t

Longueur: 2 109 m

Minimum: 16 m

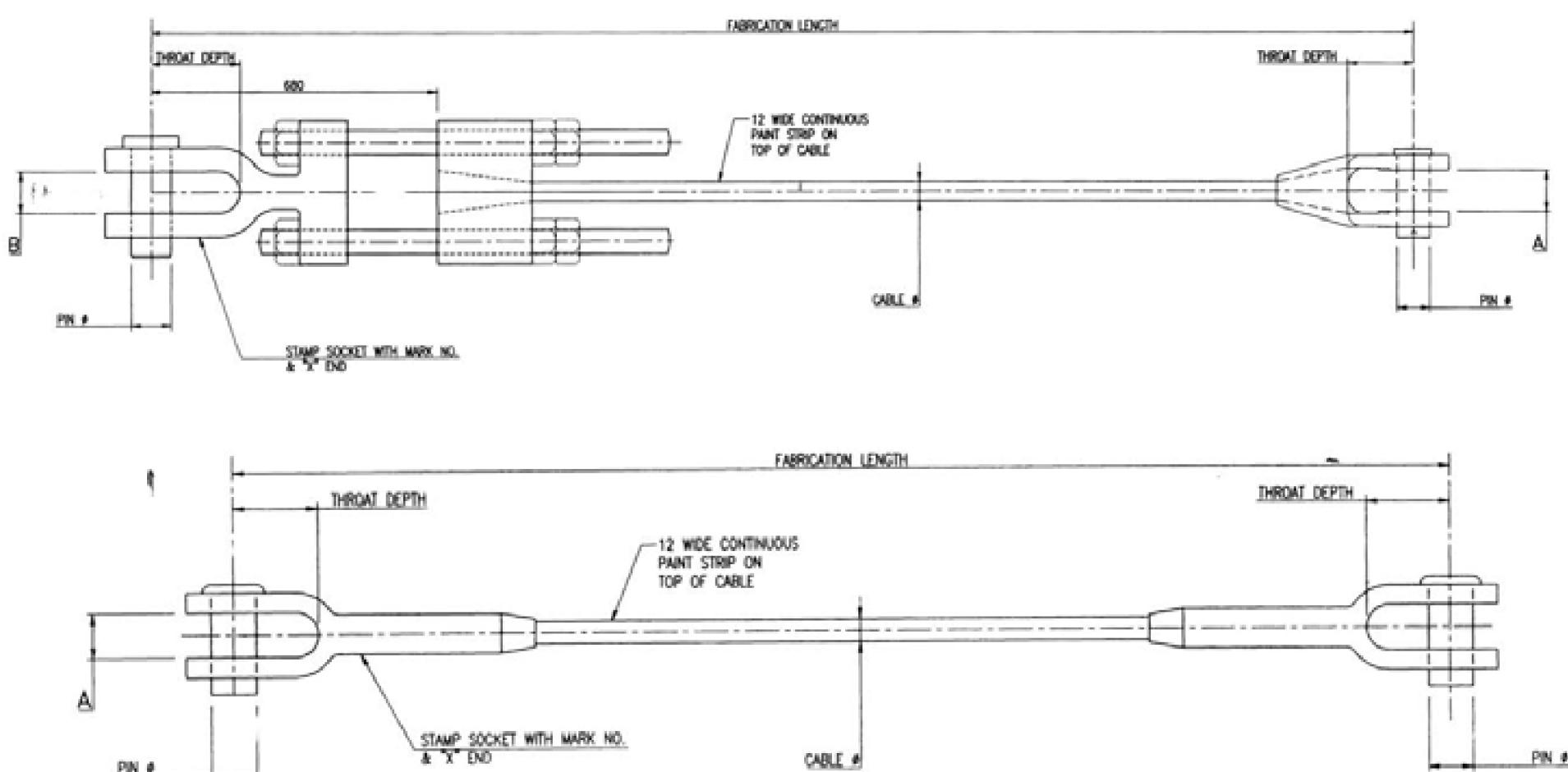
Maximum: 35,1 m

Diamètre: 32 mm et 35 mm

Spécification du matériau: brin d'acier structurel enrobé de zinc ASTM A586, à brins parallèles et hélicoïdaux; ferrures d'extrémité embouties, broches, écrous et rondelles électrozingués.

Détails après démontage:

32 mm: chaque unité mesure 5.6m de longueur et pèse 37 kg, pour un total de 295 unités
35mm: chaque unité mesure 5.4m de longueur et pèse 41 kg, pour un total de 145 unités





PARC
OLYMPIQUE

ANNEXE 2

Inventaire détaillée des composants issus de la déconstruction de la toiture du Stade olympique, mis à disposition pour la création d'œuvres d'art



Ce document est disponible en français et en anglais

RELEVÉS MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS			
Câbles de maintien			
Élément	Numéro d'identification	Longueur (m) ± 15 mm	Diamètre (mm)
1	C-01	15	123,8
2	C-02	15	123,8
3	C-03	15	123,8
4	C-04	15	123,8
5	C-05	15	123,8
6	C-06	15	123,8
7	C-07	15	123,8
8	C-08	15	123,8
9	C-09	15	123,8
10	C-10	15	123,8
11	C-11	15	123,8
12	C-12	15	123,8
13	C-13	15	123,8
14	C-14	15	123,8
15	C-15	15	123,8
16	C-16	15	123,8
17	C-17	15	123,8
18	C-18	15	123,8
19	C-19	15	123,8
20	C-20	15	123,8
21	C-21	15	123,8
22	C-22	15	123,8
23	C-23	15	123,8
24	C-24	15	123,8

RELEVÉS MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS			
Câbles en réseau			
Élément	Numéro d'identification	Longueur (m) ± 15 mm	Diamètre (mm)
1	B-0083354	11,2	47,3
2	B-0083360	12,4	47,3
3	B-0083364	14,06	47,3
4	B-0083382	14,04	47,3
5	B-0083386	15,01	47,3
6	B-0083389	15,09	47,3

7	B-0083392	13,1	47,3
8	B-0083393	14,5	47,3
9	B-0083398	15,0	47,3
10	B-0083463	15,2	54,0
11	B-0089953	15,1	74,0
12	B-0089959	15,0	112,0
13	B-0089960	14,7	112,0
14	B-0089963	14,0	112,0
15	B-0089968	14,7	80,0
16	B-0089972	14,0	80,0
17	B-0089973	13,5	112,0
18	B-0089974	13,7	112,0
19	B-0089980	14,9	112,0
20	B-0089981	12,0	83,0
21	B-0089982	13,9	112,0
22	B-0089985	13,8	112,0
23	B-0089988	15,0	80,0
24	B-0089992	13,6	112,0
30	N-00130800	13,1	57,4
31	N-00130801	10,5	47,3
32	N-00130807	13,3	57,4
33	N-00130810	7,3	35,0
34	N-00130811	10,5	47,3
35	N-00130813	15,1	53,8
36	N-00130818	7,9	42,0
37	N-00130825	16,1	54,0
38	N-00130830	7,6	35,0
39	N-00130832	9,6	42,0
40	N-00130834	15,1	53,8
46	N-00130849	15,1	53,8

RELEVÉS MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS			
Câbles du panneau inférieur			
Élément	Numéro d'identification	Longueur (m) ± 15 mm	Diamètre (mm)
1	B-0083353	14,8	32,3
9	B-0083454	13,0	32,3
14	B-0083459	13,3	32,3
24	B-0083473	9,0	35,6
28	B-0083480	13,3	32,4
38	B-0083495	14,4	32,4

RELEVÉS MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS			
Câbles du panneau supérieur / revêtement			
Élément	Numéro d'identification	Longueur (m) ± 15 mm	Diamètre (mm)
7	B0083359	13,1	36,4
13	B0083368	13,9	36,4
14	B0083369	13,6	36,4
15	B0083370	3,5	35
19	B0083375	2,9	35
28	N0130703	5,0	32
29	N0130704	3,2	28,6
31	N0130706	4,1	28,6
33	N0130708	6,2	35
34	N0130709	5,8	28,6
41	N0130717	7,3	28,6
46	N0130722	5,7	28,6
52	N0130728	4,0	28,6
53	N0130729	6,3	28,6
54	N0130730	5,8	28,6
55	N0130731	7,8	28,6
56	N0130732	3,9	28,6
58	N0130734	4,6	28,6
60	N0130736	10,0	28,6
61	N0130737	5,9	28,6
62	N0130738	9,3	32
63	N0130739	7,5	28,6
64	N0130740	5,7	28,6
65	N0130741	7,7	28,6

66	N0130742	5,3	28,6
70	N0130746	5,9	28,6
71	N0130747	9,9	28,6
72	N0130748	6,8	28,6
73	N0130749	6,2	28,6
74	N0130750	9,3	28,6
75	N0130802	8,6	28,6
76	N0130803	8,3	28,6
77	N0130805	10,4	28,6
78	N0130806	11,1	28,6
79	N0130808	3,8	28,6
80	N0130809	8,3	28,6
81	N0130815	6,5	28,6
82	N0130816	5,9	28,6
83	N0130817	11,7	28,6
84	N0130819	5,4	28,6
85	N0130820	6,7	28,6
86	N0130821	6,3	28,6
87	N0130822	6,9	28,6
88	N0130823	4,7	28,6
89	N0130827	6,3	28,6
90	N0130828	8,8	28,6
91	N0130831	4,6	28,6
92	N0130833	4,8	28,6
93	N0130835	3,7	28,6
94	N0130837	4,5	28,6
95	N0130838	8,6	28,6
96	N0130846	11,5	28,6
97	N0130847	7,9	28,6
98	N0130848	6,4	28,6
99	N0130850	4,8	28,6
101	N0130954	15,1	32,5
102	N0130956	6,3	28,6
104	N0130958	13,9	32,5
105	N0130959	6,4	28,6
106	N0130960	4,3	28,6
110	N0130964	4,8	28,6
112	N0130967	7,3	28,6
115	N0130970	11,8	28,6

116	N0130975	14,6	28,6
117	N0130976	15,2	28,6
118	N0130977	15,2	28,6
119	N0130978	14,7	28,6
121	N0130980	14,9	28,6
122	N0130982	13,4	32,5
135	N0130996	13,4	28,6
136	N0130998	15,5	32,5
137	N0131000	13,1	28,6

RELEVÉS MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS			
Mâts volants			
Élément	Numéro d'identification	Longueur (m) ± 15 mm	Diamètre (mm)
1	V-0047901	7,7	220
2	V-0047902	7,7	220
3	V-0047903	7,7	220
4	V-0047904	7,8	220
5	V-0047906	7,2	220
6	V-0047907	7,8	220
7	V-0047908	7,7	220
8	V-0047909	7,7	220
9	V-0047910	7,7	220
10	V-0047911	7,2	220
11	V-0047912	7,8	220
12	V-0047913	7,2	220
13	V-0047915	7,2	220
14	V-0047917	7,7	220
15	V-0047918	7,7	220
16	V-0047921	7,8	220
17	V-0047922	7,2	220
18	V-0047923	7,2	220
19	V-0047924	7,7	220
20	V-0047925	7,8	220
21	V-0047926	7,8	220
22	V-0047927	7,8	220
23	V-0047928	7,8	220
24	V-0047929	7,7	220

RELEVÉS MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS			
Fourches volantes			
Élément	Numéro d'identification	Longueur (m) ± 15 mm	Diamètre (mm)
1	V-0047905	3,28	1825
2	V-0047914	3,285	1820
3	V-0047916	3,275	1830
4	V-0047919	3,27	1830
5	V-0047920	3,27	1830
6	V-0047930	3,275	1835
7	V-0047933	3,275	1830
8	V-0047945	3,25	1835
9	V-0047950	3,27	1835
10	V-0047951	3,25	1820
11	V-0047952	2,52	1910
12	V-0047953	2,605	1910
13	V-0047954	2,525	1915
14	V-0047955	3,28	1830
15	V-0047956	2,5	2160
16	V-0047957	3,24	1830
17	V-0047958	2,52	1915
18	V-0047959	3,26	1835
19	V-0047960	3,275	1820
20	V-0047961	3,275	1835
21	V-0047962	2,555	1910
22	V-0047963	2,515	1915
23	V-0047965	2,54	1915
24	V-0047966	2,525	1915



PARC
OLYMPIQUE

ANNEXE 3

Informations techniques sur l'utilisation
des câbles mis à disposition pour la réalisation
d'œuvres d'art



Ce document est disponible en français et en anglais

UTILISATION DE CÂBLES EN ACIER

Les câbles en acier sont traités pour constituer des matériaux idéaux dans des installations artistiques impressionnantes. Les structures en câbles métalliques offrent aux artistes un grand potentiel pour jouer avec la statique et la gravité. Des structures suspendues ou flottantes, des filets praticables ou des structures de support transparentes pour des installations artistiques ne sont que quelques-unes des possibilités. (Jakob Rope Systems, Catalogue Basic 6, page 20.)

Fabrication des câbles

Les câbles en acier sont fabriqués à partir de fils haute résistance prétraités. Les fils 1 s'enroulent autour d'un fil central 2 en forme de spirale. Cela constitue un toron 3. Les torons sont ensuite positionnés autour d'un noyau métallique 4 pour former un câble 5. Le pas du câble L est la valeur utilisée pour mesurer le pas de l'enroulement du toron.

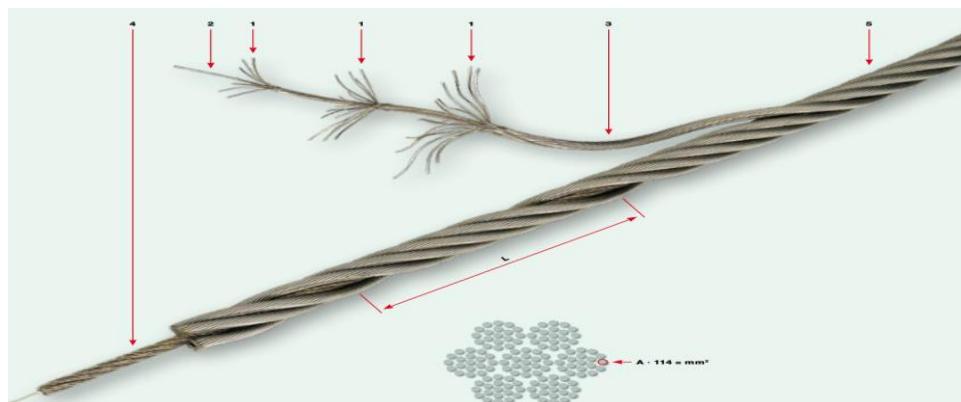
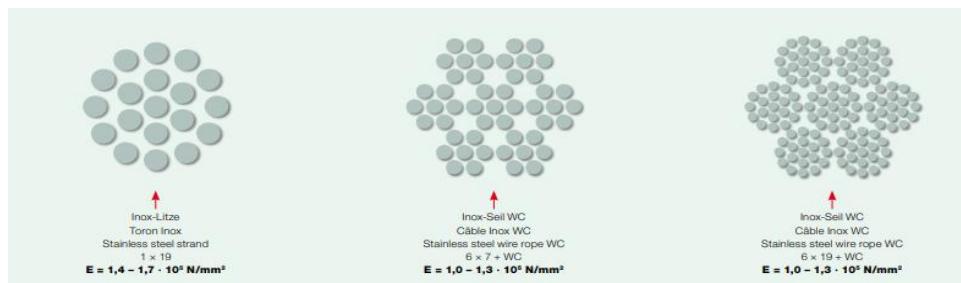


Fig 1 : Composition d'un câble en acier



Selon l'utilisation prévue, la construction doit être planifiée, documentée et installée par du personnel qualifié, en tenant compte des conditions locales, telles que les exigences réglementaires et légales applicables, les influences climatiques et environnementales, etc.

Lors de la spécification des charges et contraintes, il est toujours nécessaire d'indiquer si un coefficient de sécurité est inclus dans le calcul. Avant de sélectionner le type de construction du câble, il est essentiel de déterminer la force réelle exercée sur celui-ci.

Ajoutez une marge de sécurité B, qui garantit que la force réelle est bien supportée par le câble ($A + B = C$).

A : Force réelle

B : Coefficient de sécurité

C : Résistance minimale à la rupture du câble. Possibilité de tension

Lors de la spécification des charges et contraintes, il est toujours nécessaire d'indiquer si un coefficient de sécurité est inclus dans le calcul. Avant de sélectionner le type de câble, un ajustement de la tension doit être possible au moins d'un côté. Si cela n'est pas réalisable pour des raisons techniques, un point intermédiaire d'ajustement de la tension A/B peut être ajouté au milieu du câble.

←  → Allonger (diminuer la tension)

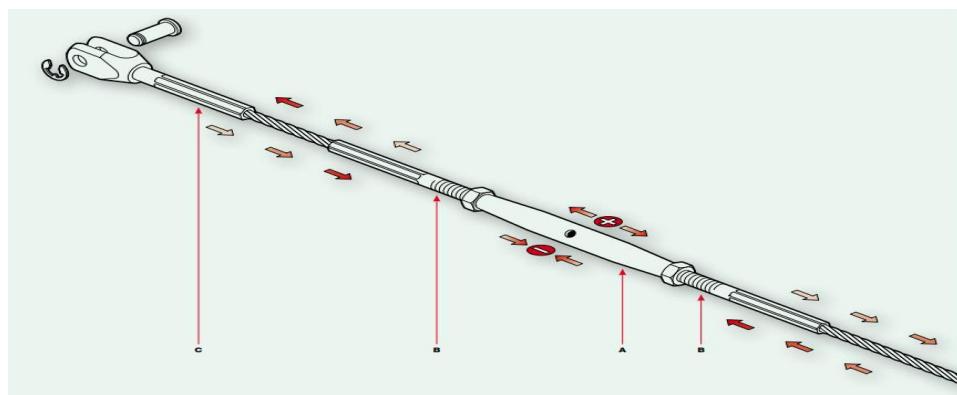
→  ← Raccourcir (augmenter la tension)

Composants :

A : Tube de serrage avec filetage interne

B : Filetage externe serti

C : Extrémité fixe sans possibilité de tension

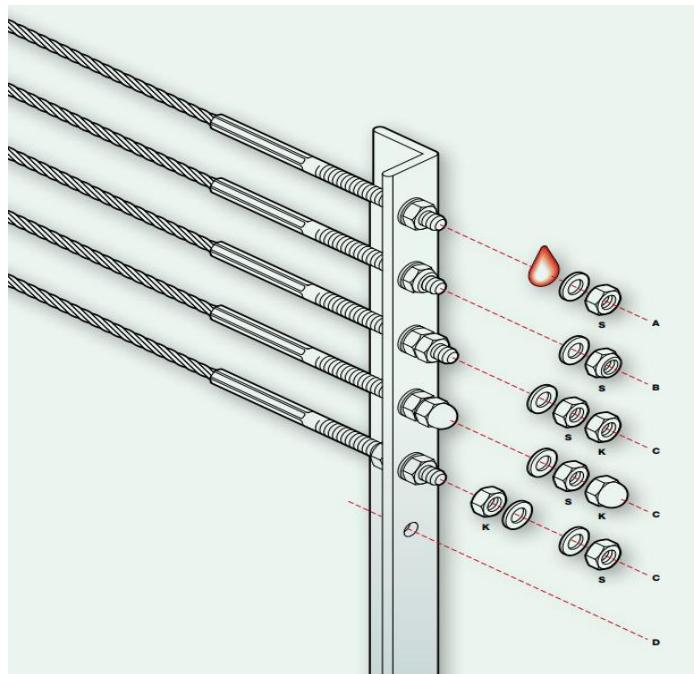


Note : Pour tous les calculs de charge liés à l'utilisation de câbles, veuillez consulter un ingénieur en structure.

Fixation filetée des extrémités

Les extrémités filetées doivent être verrouillées au point de perçage pour éviter tout desserrage involontaire des vis. Plusieurs options sont possibles :

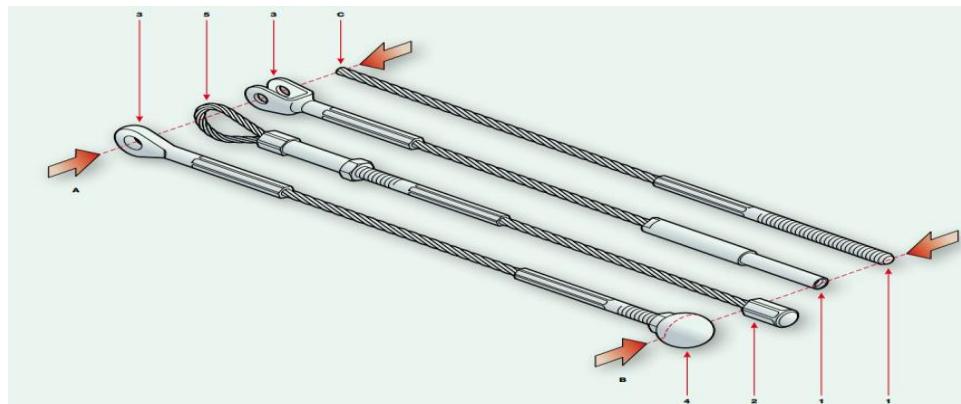
- A** Protection contre le desserrage
- B** Écrou de sécurité avec insert en nylon
- C** Contre-écrou (écrou de blocage : S)
- D** Perçage avec écrou de blocage
- S** Écrou de tension



Longueurs d'assemblage

Le schéma ci-dessous montre comment indiquer les longueurs d'assemblage selon le type d'extrémité choisi **A** ou **B**.

- A** : Extrémité gauche
- B** : Extrémité droite
- C** : Extrémité du câble
- 1** : Intérieur de l'extrémité
- 2** : Extérieur de l'extrémité
- 3** : Axe de perçage
- 4** : Axe de la sphère
- 5** : Intérieur de la boucle



L'utilisateur doit effectuer des inspections régulières et assumer la responsabilité de vérifier l'assemblage et le diamètre correct du câble.

Coupe des câbles en acier

Lors de la coupe d'un câble, une attention particulière doit être portée à la sécurisation de l'extrémité du câble.

Deux méthodes sont proposées :

- 1) Serrer l'extrémité du câble avec un fil souple.
- 2) Serrer l'extrémité du câble avec une pince de serrage.

Après la coupe, il est recommandé de **braser ou souder** les extrémités des torons pour éviter qu'ils ne se délitent. Gardez la pince sur l'extrémité du câble pour fournir une résistance supplémentaire. Veillez à ne pas endommager la pince pendant le brasage.

Couper un câble au chalumeau peut provoquer des extrémités irrégulières et endommager la pince, ce qui peut entraîner la séparation des torons.



Sources

- Uniroke. (2017). Guide d'installation de câble. https://www.uniroke.com/wp-content/themes/uniroke/catalogues/FR/2017_Guide_d_Installation_de_Cable.pdf
- Jakob Rope Systems. (n.d.). Architectural cables catalogue – Basic 6. https://www.jakob.com/files/6_downloads/catalogues/Jakob-Rope-Systems-Architectural-Cables-Catalogue-Basic-6.pdf



PARC
OLYMPIQUE

ANNEXE 4

Charte d'engagement aux pratiques
écoresponsables – parties prenantes

Ce document est disponible en français et en anglais

Charte d'engagement aux pratiques écoresponsables

Parties prenantes - Projet Écoart

Le projet de parcours d'œuvres d'arts Écoart s'inscrit fondamentalement dans une démarche d'écoresponsabilité. En tant qu'acteur·ices du projet, une collaboration est nécessaire pour :

- soutenir les initiatives écoresponsables avec l'ensemble des parties prenantes,
- promouvoir la durabilité environnementale dans la collaboration,
- évaluer les pratiques dans le cadre d'une amélioration continue,
- limiter l'impact carbone de ses activités (transport, gestion des matières résiduelles...),
- partager des idées et des bonnes pratiques visant à réduire l'impact environnemental.

En conséquence, voici la liste de mesures à engager dans cette collaboration :

Transport :

- L'impact du projet étant évalué, les données de traçabilité pour évaluation carbone pourront vous être demandées (trajets, mode de transport, distances parcourues, émissions pré-identifiées, type de carburant, poids du matériel et œuvre...).
- Assister au montage uniquement si votre présence est indispensable.
- Dans le cas de livraisons s'engager à être présents aux créneaux de livraison pour ne pas multiplier les aller-retours.
- Limiter l'empreinte carbone de son transport en privilégiant les moyens de transport durables tels que les transports en commun, le covoiturage ou en utilisant des véhicules à faible émission lorsque cela est possible.
- Utiliser l'avion en dernier recours et après échange avec l'équipe de coordination.
- Optimisation et mutualisation des transports en regroupant les déplacements les itinéraires pour limiter les allers-retours inutiles et réduire notre empreinte carbone.
- Utilisation de véhicules électriques ou décarbonés.
- Optionnel : participer à sa compensation carbone des émissions non compressibles. Exemple : <https://app.planetair.ca>

Gestion des Matières Résiduelles (GMR)

- Engager une démarche de réduction des matières résiduelles.
- Limiter l'usage de produits à usages uniques.
- Éviter les emballages plastiques en favorisant les matériaux biodégradables ou réutilisables.
- Respecter la réglementation en vigueur sur cette thématique au Québec.

Eau et Energie

- Préservation des ressources en eau avec des mesures d'économies.
- Veiller à réduire notre consommation énergétique en éteignant les équipements électriques inutilisés et en utilisant des sources d'énergie renouvelable lorsque cela est possible.
- Respecter la réglementation en vigueur sur cette thématique au Québec.

Approvisionnement responsable

- Favoriser l'utilisation de produits et de fournitures respectueux de l'environnement, en privilégiant les produits locaux et biologiques.
- Utilisation de produits écologiques et biodégradables pour ne pas polluer les milieux naturels.

Nous reconnaissons l'importance de la préservation de l'environnement et nous nous engageons à contribuer activement à la promotion de pratiques écoresponsables dans le cadre du projet Écoart.

De plus, nous soutiendrons les initiatives écoresponsables en collaborant avec les organisateurs et les autres parties prenantes pour partager des idées et des bonnes pratiques visant à réduire l'impact environnemental du projet.

Nom de l'artiste ou du regroupement d'artistes :

Nom du représentant :

Titre du représentant :

Date, lieu :

Signature :